



Info Express

Février

2017

Le bulletin d'information de Burnhaupt-le-Bas

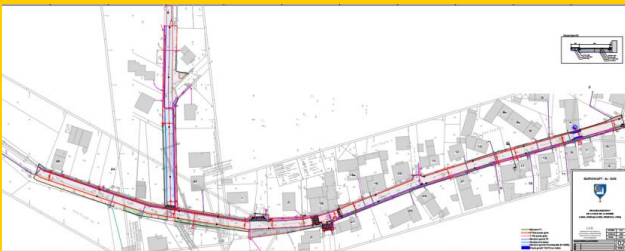
Grand chantier rue de la Mairie et rue des Sources : on démarre !

Les travaux annoncés vont être mis en route dans les jours à venir. Au programme : pose d'un réseau de collecte des eaux de pluie en grande profondeur, enfouissement de tous les réseaux secs aériens, suivis de nouveaux aménagements de chaussées. Pour les propriétaires désireux de faire poser les réseaux sur leur parcelle (eau, assainissement, électricité, téléphonie, vidéo) ou de se raccorder au gaz naturel il faut vous manifester très rapidement auprès des concessionnaires de réseaux. Une fois les travaux achevés il ne sera plus possible de se raccorder pendant plusieurs années.

Ce grand chantier, techniquement complexe, durera toute l'année et aura des incidences pour les riverains comme pour les usagers. Merci d'éviter le secteur et de prendre l'habitude de vous rendre vers Burnhaupt le Haut par la rue de Cernay en évitant les rues de la Mairie et des Vosges. Des déviations seront mises en place. Merci de les emprunter.

Renseignements en mairie.

Merci de votre patience et de votre compréhension.



Voir le plan en page 4

Communication de GRDF :

Vous avez un projet au Gaz Naturel ?

Des travaux de voiries sont prévus, c'est l'occasion de connaître les avantages du gaz naturel et de découvrir des matériels performants. **Le camion exposition GAZ'TRUCK** sera sur le parking de l'Eglise le :

Lundi 13 mars 2017 de 14 h à 19 h

Mercredi 15 mars 2017 de 14 h à 19 h

Judi 16 mars 2017 de 16 h à 20 h

Pour tout renseignement : 09.69.36.35.34

Travaux et études suite aux inondations

Vous êtes nombreux à souhaiter des renseignements pour connaître l'état d'avancement des nombreux dossiers engagés suite aux inondations de 2016. Alors voici un point d'information :

Sachez que la municipalité a engagé en 2016 pour près de 60 000 € ttc de dépenses et travaux. En 2017 des études sont envisagées. Entrée nord du village étudiée par la commune, points noirs sur réseaux d'assainissement étudiés par le syndicat d'assainissement. Par ailleurs la conduite d'eau pluviale de fort calibre prévue dans la rue de la Mairie devra à l'avenir permettre de désengorger une partie de nos réseaux. Le montant investi pour cette seule canalisation dépasse les 400 000 € ttc. Comprenez bien que ces dossiers avancent. Néanmoins notre capacité d'investissement est à mettre en balance et il est certain que tout ne pourra être résolu en seulement quelques années.

Mais gardons bien les idées claires et les pieds sur terre: faces à des pluies centennales où près d'un million de mètres cubes d'eau se déversent sur la commune en 2h30, des inondations sont inévitables !

Tout ce que nous pouvons engager, dans la limite de nos capacités financières, devra venir atténuer les effets provoqués par les masses d'eau et tendre à améliorer la situation. Pour conclure, sachez que les autoroutes Paris Rhin Rhône sont venues le 3 février à notre rencontre pour évoquer la problématique d'inondation de l'autoroute et des ouvrages qui passent sous cet axe. Un projet de sécurisation contre les inondations, qui protégera l'autoroute mais qui devra aussi avoir un effet préventif pour la commune, nous sera présenté au début de l'été 2017.



UN VILLAGE QUI BOUGE POUR VOUS !



PROCHAINES DATES A NOTER :

EXPOSITION DE COLLECTIONNEURS : Samedi 11 mars de 14 h à 18 h et dimanche 12 mars de 10 h à 17 h
Maison des Associations – entrée libre – Salon de thé assuré par CARITAS (voir feuillet joint)

REUNION PUBLIQUE D'INFORMATION : Dispositif VOISINS VIGILANTS :
Jeudi 16 mars à 20 h – Maison des Associations (voir feuillet joint)

HAUT-RHIN PROPRE : Samedi 25 mars 2017 de 08 h 00 à 12 h 00 : nous donnons rendez-vous à tous les bénévoles qui voudront consacrer quelques heures de leur temps pour donner un coup de propre à notre ban communal.

RV sur la place de la salle des fêtes, rue du Stade. Prévoyez une tenue adéquate. Des gants et des sacs poubelle seront à votre disposition.

MOBILISONS-NOUS TOUS POUR NOTRE CADRE DE VIE. MERCI.

RETABLISSEMENT DE L'AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE POUR LES MINEURS

La loi du 3 juin 2016 relatif à la lutte contre le terrorisme et le décret du 2 novembre 2016 ont rétabli l'autorisation de sortie de territoire pour les mineurs. Le décret est entré en vigueur le 15 janvier 2017.

1) Un enfant de parents français voyageant à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents doit présenter les 3 documents suivants :

► Pièce d'identité valide du mineur : carte d'identité ou passeport + visa éventuel en fonction des exigences du pays de destination (à vérifier en consultant les fiches pays du site diplomatie.gouv.fr)

► Photocopie du titre d'identité valide ou périmé depuis moins de 5 ans du parent signataire : carte d'identité ou passeport.

► Formulaire Cerfa 15646*01 signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale.

2) Un enfant de parents étrangers européens qui voyage à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents européen doit présenter les 3 documents suivants :

► Pièce d'identité valide du mineur + visa éventuel en fonction des exigences du pays de destination

► Photocopie du titre d'identité valide du parent signataire : carte d'identité, passeport ou titre de séjour

► Formulaire Cerfa 15646*01 signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale.

3) Un enfant de parents étrangers d'un pays autre qu'européen qui voyage à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents doit présenter les 3 documents suivants :

► Pièce d'identité valide du mineur + visa éventuel en fonction des exigences du pays de destination

► Photocopie du titre d'identité valide du parent signataire : carte d'identité, passeport, titre de séjour valide ou titre d'identité et de voyage pour réfugié ou apatride

► Formulaire Cerfa 15646*01 signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale

Dans tous les cas, l'autorisation n'est plus délivrée par la mairie, il s'agit de télécharger le formulaire sur www.service-public.fr, de le remplir et de l'imprimer.

HANDICAP - DEPENDANCE : PAROLES DE FAMILLES 68

L'UDAF 68 (Union Départementale des Associations Familiales du Haut-Rhin) a mis en ligne un site internet dédié aux aidants familiaux. Ce site porte à la connaissance des aidants toutes les aides dont les familles peuvent bénéficier dans le Haut-Rhin. www.aidants68.fr

DEMEMAGEMENT DE L'ESPACE INFO ENERGIE DU PAYS THUR DOLLER

Retrouvez votre Conseillère Info Energie, Charlotte LELONG, au 1^{er} étage de l'Embarcadère – 5 rue Gutenberg à Vieux-Thann.

Nouveau téléphone : 03.89.35.73.34

Email : infoenergie@pays-thur-doller.fr

GEEK&EVENTS (proposition de services en informatique)

Une erreur s'est glissée dans l'adresse mail donnée en décembre. Pour écrire à Maxime VAVASSEUR : maxvava@estvideo.fr

Nouvelle micro-entreprise : Alex's beauty shop

Conseils et vente de produits de beauté, maquillage et accessoires. Alexandra : 06-64-35-24-70.

Mail : alexsbeautyshop@gmail.com

<http://alexsbeautyshop.wixsite.com/alexsbeautyshop>

RESTAURATION RAPIDE

Le camion de restauration rapide FOOD DE TOI est de retour dans notre commune les lundis des semaines impaires sur la Place de l'Eglise.

Appel aux bénévoles : BUREAUX DE VOTE

Cette année, nous aurons à organiser des bureaux de vote les 23 avril, 7 mai, 11 et 18 juin. Nous remercions les volontaires qui voudront bien consacrer 3 heures de leur temps à cet acte citoyen de se manifester en mairie.

ANIMATIONS PROPOSEES PAR G.A.B.

Dimanche 19 mars de 9 h à 12 h : Matinée sportive au COSEC avec découverte du Badminton et de l'Aïkido

Vendredi 7 avril : Soirée jeux à la Maison des Associations

Dimanche 14 mai de 7 h 30 à 11 h : Matinée gourmande à la Maison des Associations avec itinéraire proposé pour se promener.

